

Structurer la filière Champagne Bio : la coordination au service de l'innovation



1. Présentation du projet de structuration de la filière champagnes biologiques

2. Un écosystème d'acteurs du vignoble Champenois autour du projet

3. Une priorisation : les Aires d'Alimentation de Captages (AAC)

Présentation du projet de structuration de la filière champagnes biologiques

1. Historique

2. Objectifs

3. Lien avec les producteurs



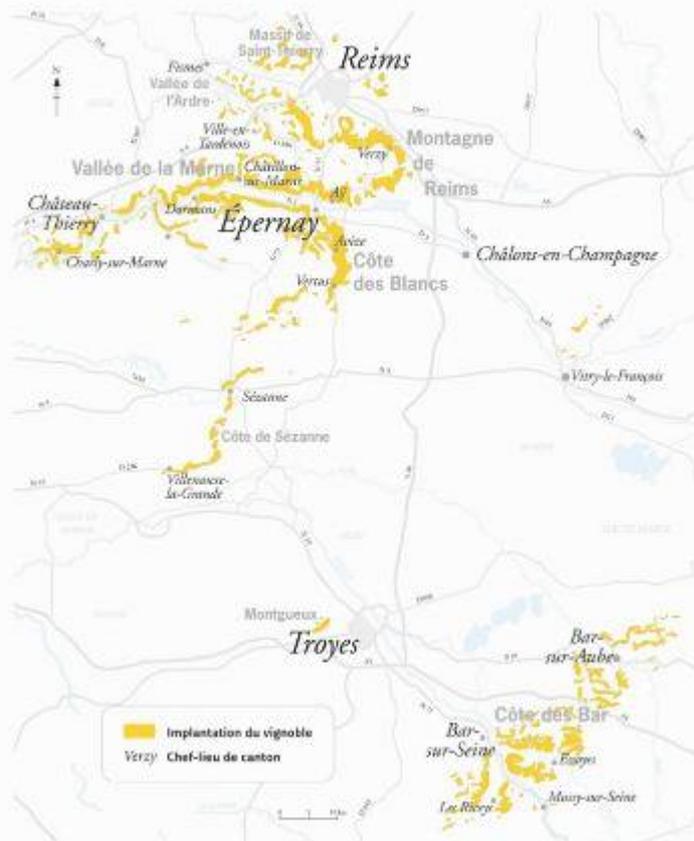
*Jérôme Blin,
viticulteur Bio,
référent du projet au sein de BGE et de l'ACB*

Un écosystème d'acteurs du vignoble champenois



Un maillage territorial à co-construire

LA CHAMPAGNE VITICOLE

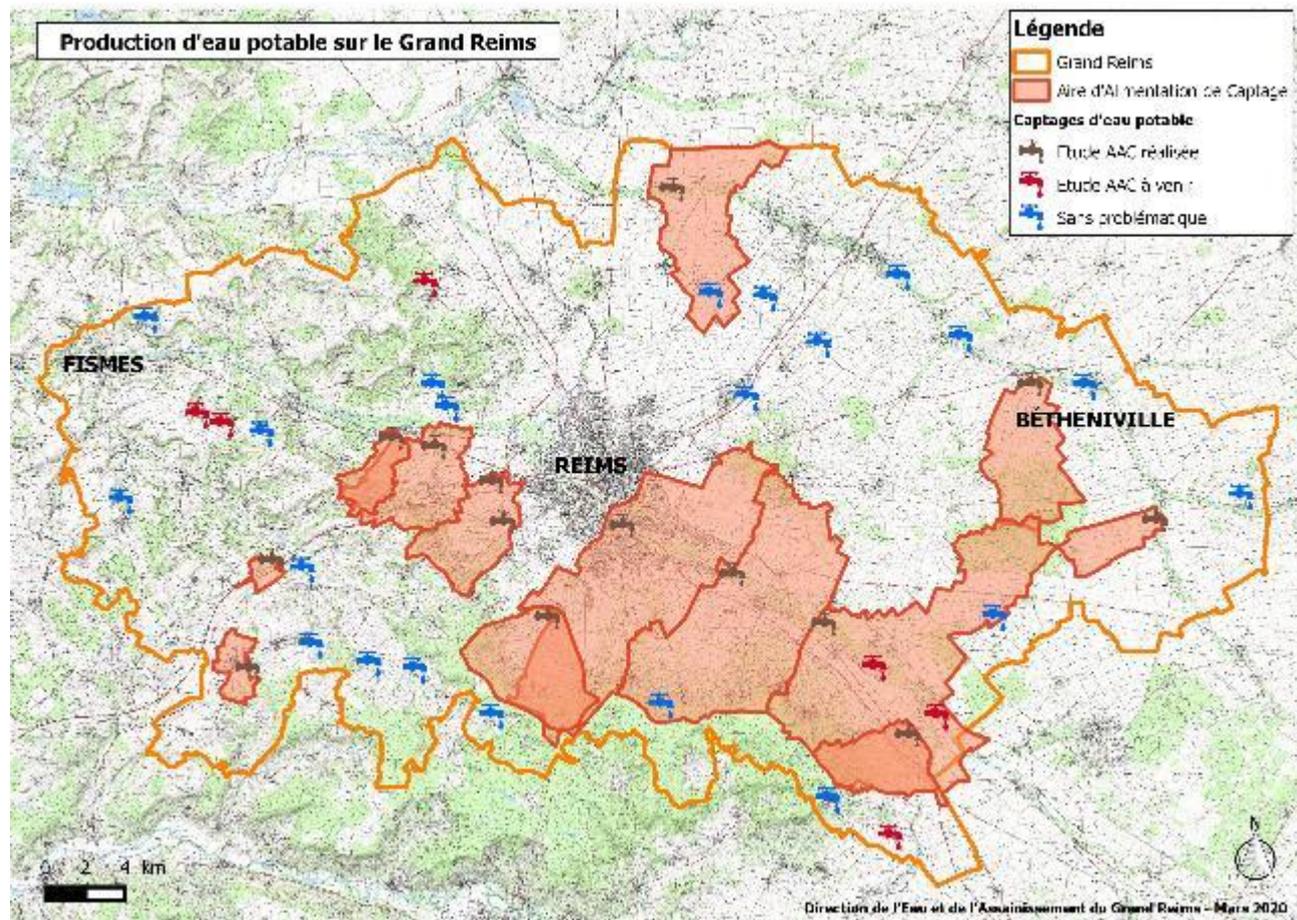


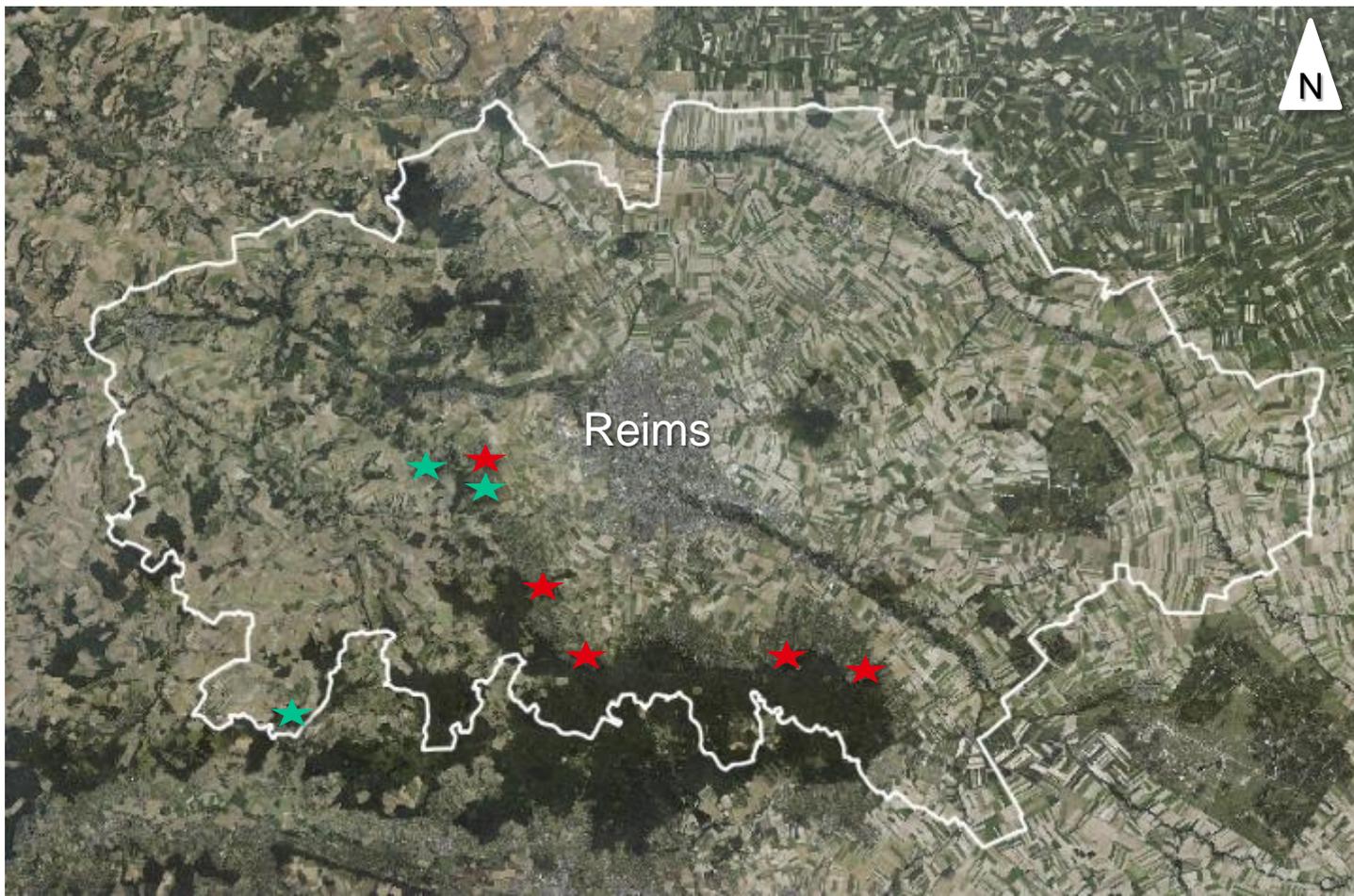
Surface Champagne : 1148 ha dont 618 ha en conversion
Progression : 24 %

Surface Marne : 809 ha
Surface Aube : 265 ha

Progression : 30 %
Progression : 7 %

(source ORAB 2019)





★ Réunion
« découverte de la
filière viticulture
biologique »

★ Vigne Bio Ouverte

Vignes Bio Ouvertes

CONVERTIR SON DOMAINE À LA VITICULTURE BIOLOGIQUE

JEUDI 9 JUILLET 2020 À 14H00

Chez Alexandre LAMBLOT
RDV au : 9 Rue Saint Vincent 51390 JANVRY

Programme de l'après-midi :

- Présentation des enjeux liés à la qualité de l'eau
- Conversion d'Alexandre Lamblot
- Étapes de la certification et réglementation en viticulture biologique
- Visite de parcelles
- Temps d'échanges

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Convertissez votre domaine de viticulture biologique, vous êtes plus performant, vous êtes plus respectueux de l'environnement et vous êtes plus intéressés par votre clientèle. Bio présente à la fois de nombreux avantages économiques, environnementaux et sociaux.

CONTACT ET INFORMATIONS

Site en Grand Est : Site de Reims :
Jadeau CHUDET
06 40 79 03 66
j.chuDET@bio-grandest.org

A l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien de :

Vignes Bio Ouvertes

LA FERTILISATION EN VITICULTURE BIOLOGIQUE : EXEMPLE DU COMPOST

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020 À 9H30

Chez André HEUCQ
RDV au : 6 Rue Eugène Mousse 51700 CUISLES

Programme de la matinée :

- Présentation du domaine par André Heucq
- Point réglementaire sur la fertilisation et présentation du compost
- Démonstration d'épandage de compost sur une parcelle
- Temps d'échanges

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

En convertissant votre domaine de viticulture biologique, vous êtes plus performant, vous êtes plus respectueux de l'environnement et vous êtes plus intéressés par votre clientèle. Bio présente à la fois de nombreux avantages économiques, environnementaux et sociaux.

CONTACT ET INFORMATIONS

Site en Grand Est : Site de Reims :
Jadeau CHUDET
06 40 79 03 66
j.chuDET@bio-grandest.org

A l'initiative de :

En partenariat avec :

Avec le soutien de :



Cuisles : 19 participants



Janvry : 21 participants



Mardeuil : 29 participants



STRUCTURATION DE LA FILIERE CHAMPAGNE BIO



Présentation du projet et de ses acteurs



FICHE RÉGLEMENTATION VINIFICATION BIOLOGIQUE



Sommaire :

1. Réglementation générale	page 2	6. Assemblage	page 6
2. Durée de conversion et première cuvée bio	page 2	7. Nettoyage	page 6
3. La réception des raisins	page 3	8. Stockage	page 6
4. Additifs	page 3	9. Cas des façonniers	page 7
5. Process de vérification bio	page 3	10. Traçabilité	page 7
		11. Étiquetage	page 7

FICHE RÉGLEMENTATION VITICULTURE BIOLOGIQUE



Sommaire :

1. Conversion	page 2	5. Matériel végétal	page 5
2. Mise	page 3	6. OGM	page 5
3. Gestion des sols et fertilisation	page 4	7. Contrôle	page 5
4. Protection phytosanitaire	page 5	8. Nettoyage	page 7



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence de l'eau

eau
SEINE
NORMANDIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

MERCI POUR VOTRE ATTENTION